



# Espace Naturel Sensible des Gorges du Nan Cognin les Gorges

## Comité de site

24 octobre 2016



# ENS : Contexte règlementaire

La loi du 10 juillet 1985, et loi du 2 février 1995 (loi Barnier) affirme la **compétence du Département pour mener une politique sur les Espaces Naturels Sensibles.**

- Un outil financier : la Taxe d'Aménagement (TA), part ENS
- Un outil foncier : le droit de préemption espaces naturels sensibles

## ENS : La politique en Isère

Instaurée dès 1985 : périmètres sensibles  
Définition d'un réseau de sites en 1999

### Deux grands axes :

- Améliorer la connaissance et préserver la **biodiversité**
- Valoriser les **services écologiques rendus** par les espaces naturels, forestiers et agricoles

### Priorités :

- Protection de la ressource en eau (marais, tourbières, forêts alluviales)
- Autres enjeux : pelouses sèches



# Définition

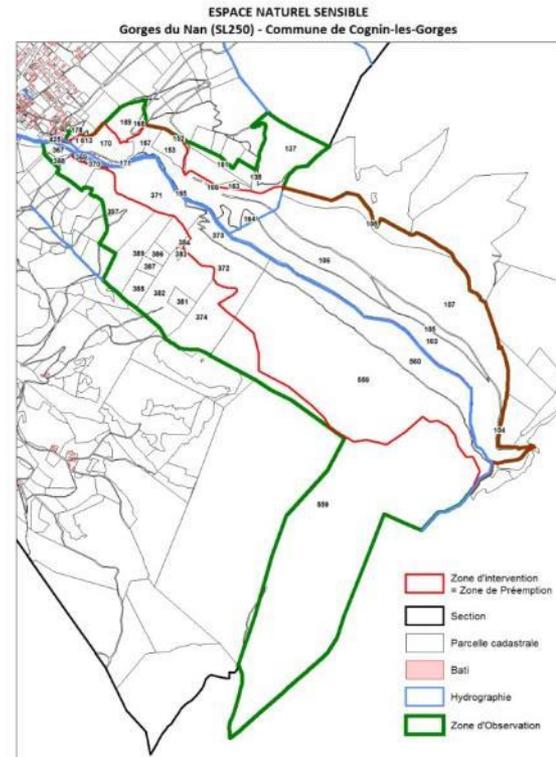
Un Espace Naturel Sensible (ENS) est un site :

- qui présente un fort intérêt biologique et paysager
- qui est fragile et/ou menacé et doit de ce fait être préservé
- qui fait l'objet de mesures de conservation et de gestion
- qui constitue un lieu exemplaire de découverte des richesses naturelles

Il est délimité par :

Une Zone d'intervention

Une Zone d'observation



# Le réseau des ENS isérois



1 cm pour 6,6 km

**17 sites départementaux, 4 420 ha**

dont 10 ouverts au public

+ 10 potentiels

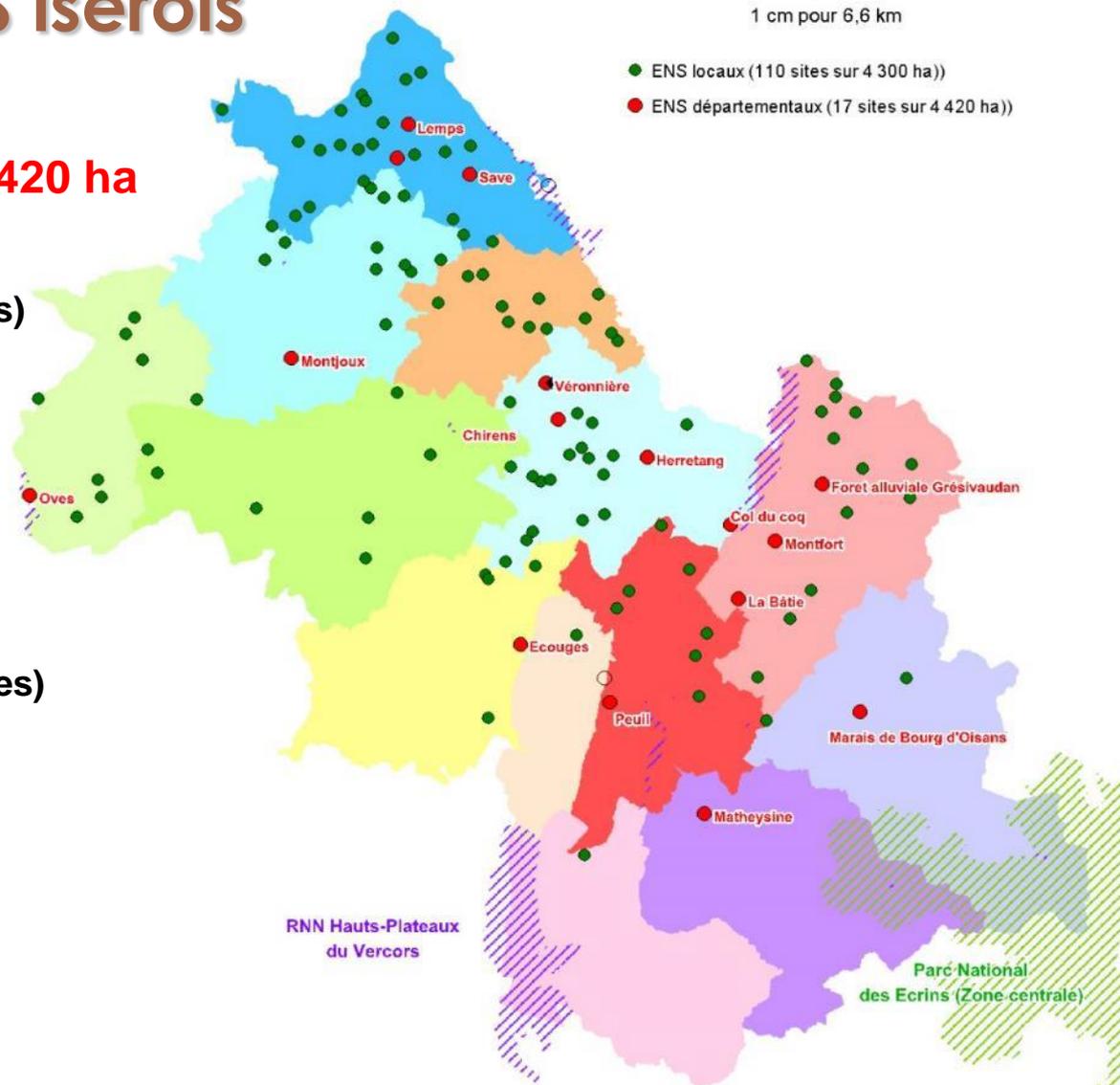
15 zones humides (dont 6 tourbières)

+ 2 sites de montagne

**110 sites locaux, 4 300 ha**

dont 36 ouverts au public

90 zones humides (dont 35 tourbières)



# ENS : une démarche volontaire et un outil de concertation

## Mise en place d'un COMITE DE SITE

- **Réunissant l'ensemble des acteurs concernés par le site** : agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, associations de protection de la nature et associations locales thématiques, personnes ressources locales, écoles ...
- **Rôle consultatif** : il constitue un **espace de dialogue** et permet la **prise en compte de tous les usages** en lien les uns avec les autres
- **Présidé par le maire** (ENS local), il se réunit au moins une fois par an et plus lors de l'élaboration du plan de gestion.

## Réalisation d'un PLAN DE GESTION concerté

- **Diagnostic complet du site** : histoire du site, géographie, patrimoine naturel, activités économiques et usages,
- **Définition d'objectifs** (préservation, valorisation, connaissances...)
- **Définition d'un plan d'action chiffré sur 5 ou 10 ans** : aide technique et financière du Département pour mettre en œuvre les actions



# ENS : un outil de gestion

## Des actions pour la préservation des milieux et des espèces :

- Restauration et entretien de la végétation
- Études et suivis scientifiques sur les espèces patrimoniales
- Concertation avec les différents usagers via notamment le comité de site
- Travaux pour l'accueil du public

# ENS : un outil de valorisation

## Des actions pour l'ouverture au public (si le site le permet) :

- Sentiers pédagogiques
- Panneaux directionnels et pédagogiques
- Aménagements d'interprétation légers
- Visites guidées par des professionnels de l'éducation à l'environnement (**Guides ENS d'été**)

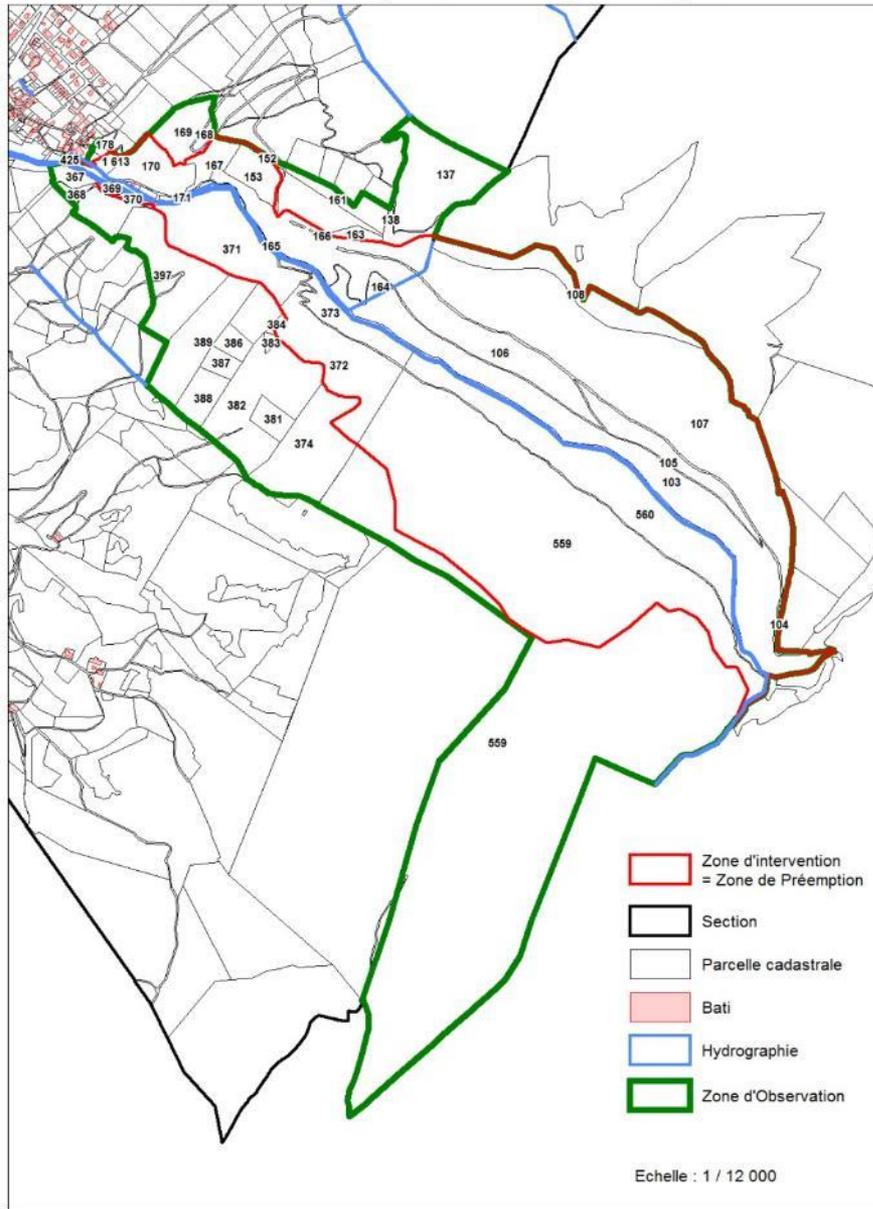


Visites des scolaires (« **En chemin sur les ENS** »)

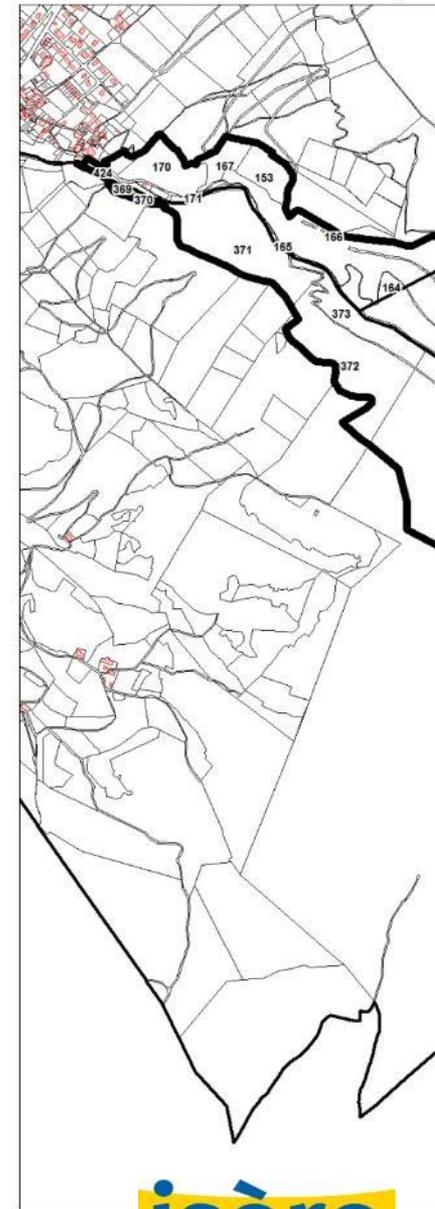
ESPACE NATUREL SENSIBLE  
Gorges du Nan (SL250) - Commune de Cognin-les-



ESPACE NATUREL SENSIBLE  
Gorges du Nan (SL250) - Commune de Cognin-les-Gorges



ESPACE NAT  
Gorges du Nan (SL250) - Co





## Mission d'élaboration du plan de gestion de l'ENS

Commune de  
Cognin les Gorges



# 1<sup>er</sup> plan de gestion : 5 ans.

- réaliser un état des lieux, tant du point de vue **écologique** que de celui des **usages**,
- prendre en compte et analyser les attentes en matière de **gestion des milieux, d'accessibilité et d'ouverture du site au public**,
- préconiser une démarche de gestion et de **mise en valeur** pluriannuelle déclinée en une série de fiches actions.



# Plusieurs phases :

Calendrier prévisionnel

## • **Phase 1 : Diagnostic – synthèse des Enjeux - Objectifs**

→ Informations générales ; cadre socio-économique et culturel ; environnement et patrimoine naturel ; Vocation du site à accueillir du public et intérêt économique.

→ Synthèse des enjeux et détermination des objectifs de gestions qui en découlent

Phase  
1

Été- automne –  
début d'hiver  
2017

- ✓ Comité scientifique et technique des ENS
- ✓ 2<sup>nd</sup>e Réunion de comité de site ENS

Date à définir 1<sup>er</sup>  
trimestre 2017

## • **Phase 2 : Définition des opérations : fiches actions et programme**

→ Définition des actions de gestion concrètes, programmées, à mettre en œuvre au cours de la durée du plan de gestion ;

→ Document de synthèse pédagogique du plan de gestion

Phase  
2

Printemps / mai  
2017

- ✓ 3<sup>ème</sup> Réunion de comité de site ENS

Date à définir  
2<sup>ème</sup> trimestre  
2017



# Premiers éléments de diagnostics



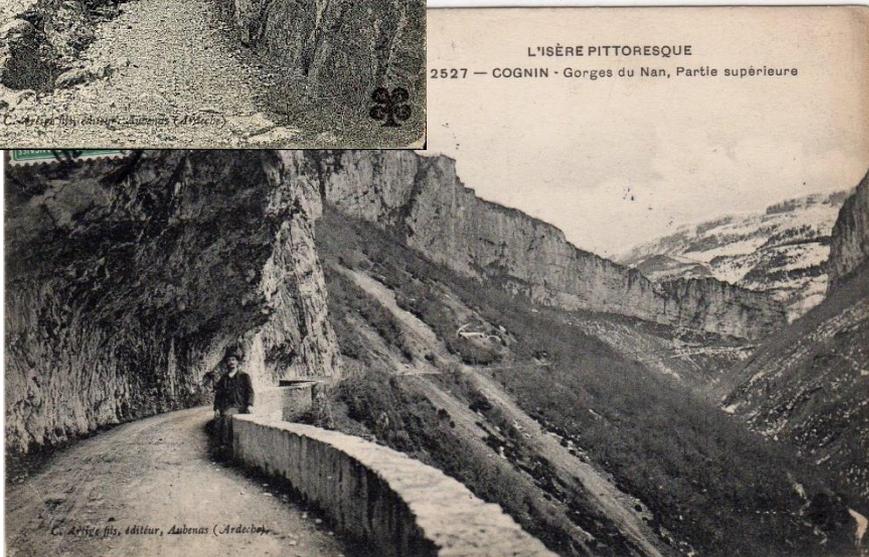
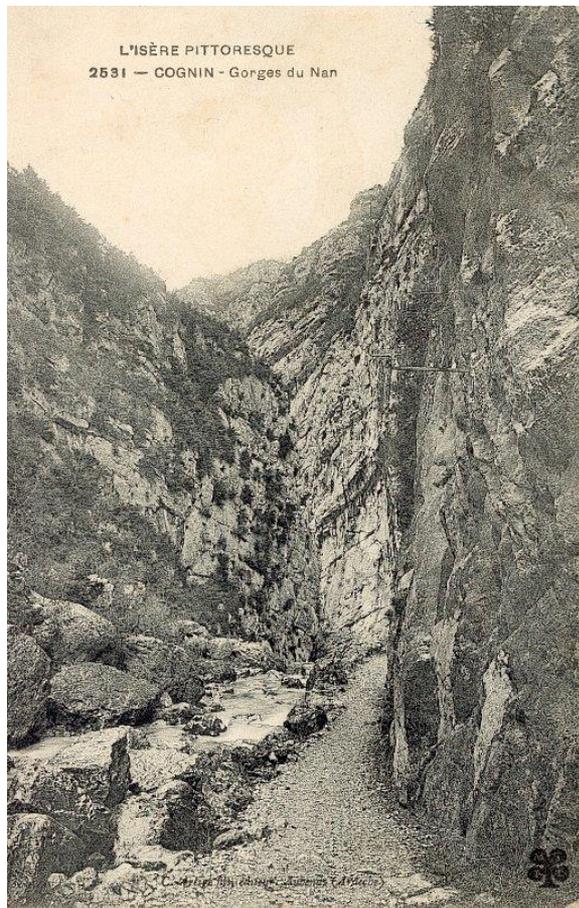
- **Géologie spectaculaire**  
conditionne l'histoire du site, du paysage, des habitats naturels  
influence son développement et continue de le faire aujourd'hui
- **Paysage karstique – roche – eau – végétation**  
  
caractère imposant des falaises calcaires  
  
action de l'eau,  
cascades,  
sources encroûtantes  
  
Couvert forestiers, boisé ou arbustif

- Histoire du site, évolutions

Vallée du Nan : corridor

Lie l'amont plateau – Malleval – Les Coulmes à l'aval Cognin et la vallée de l'Isère

Versant boisés autrefois plus exploités, et voisinage du site autrefois pâturé → plus ouvert



- Les habitats naturels et espèces aujourd'hui :
  - Habitats rocheux de falaises, d'éboulis mobiles et stabilisés, et végétation spécialisée associée - selon l'opposition de versants (Sud - Nord),
  - Habitats des forêts de pente,
  - Habitats riverains, et formations liées au cours d'eau du Nan,
  - Habitats relictuels des pelouses sèches enfrichées,



✓ Cortèges d'espèces rupestres :

*Faune* : Faucon pèlerin, Grand Corbeau, Hirondelles de rocher, Martinet à ventre blanc, Molosse de Cestoni, ...

*Flore* : Doradille élégante

✓ Espèces des milieux ouverts et semi-ouverts :

Reptiles : Lézard vert, Lézard des murailles, Coronelles lisses, ...



✓ Cortèges d'espèces des boisements :

Oiseaux : Gobemouche noir, Bouvreuil pivoine, Mésange noire, Pics...

Mammifères : Chauves-souris, Ecureuil roux,...

✓ Cortège du cours d'eau :

Oiseaux : Bergeronnette des ruisseaux, Cincle plongeurs,

Odonates : Leste brune

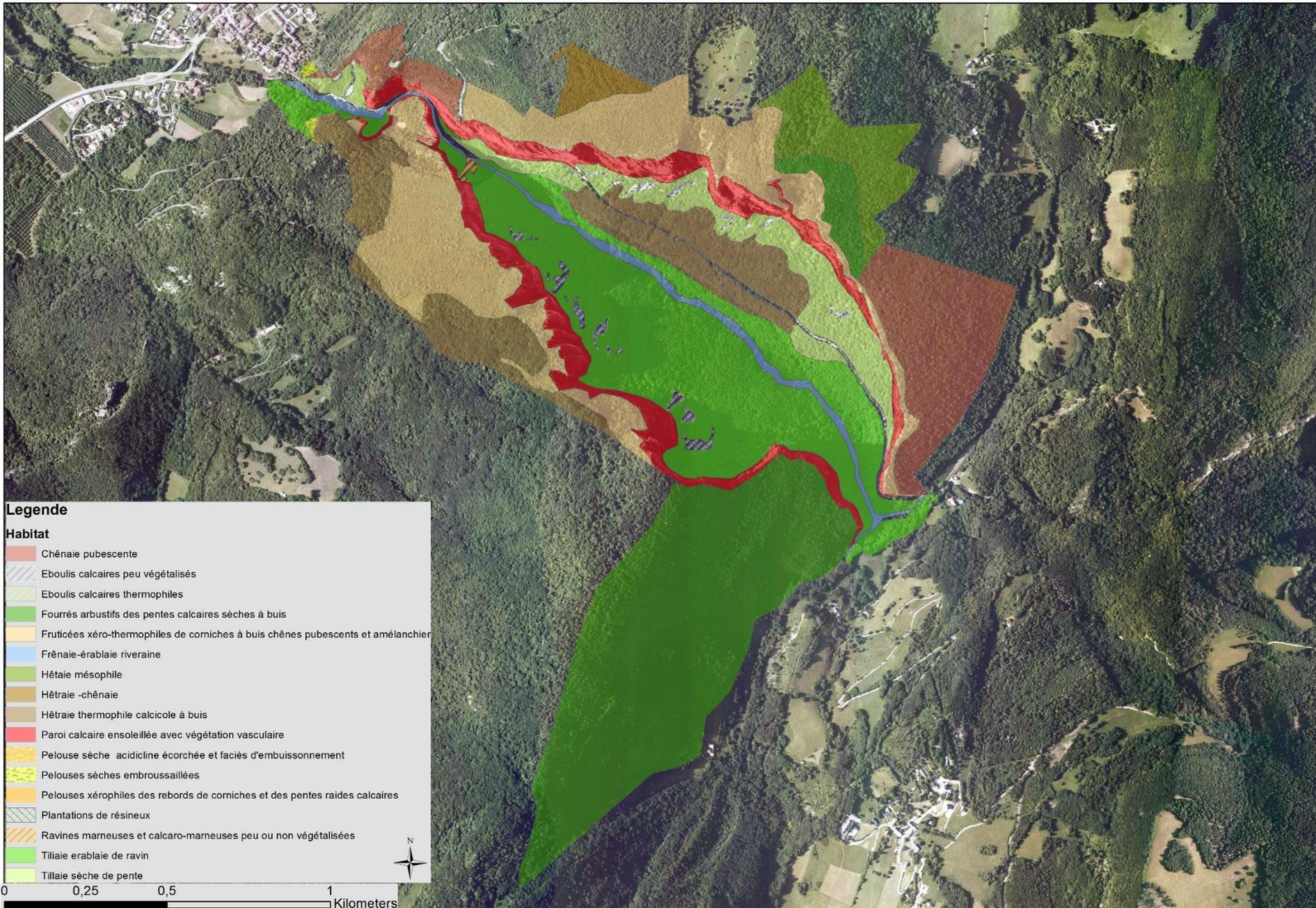
Amphibiens : Salamandre tachetée



Gorges du Nan :

Corridor pour de nombreuses espèces,  
Habitats de reproduction, refuges et zones d'alimentation

# Cartographie simplifiée des habitats



# Usages, fréquentation:



## Parcellaire cadastrale et statut de propriété au sein du zonage de l'ENS des Gorges du Nan.



### Répartition du foncier en zone d'intervention :

- 29 parcelles cadastrales
- 12 propriétaires dont la commune (13 parcelles de 63,7 ha soit 56% ZI)
- Entrée des gorges en propriété privée

### Legende

-  Zone d'intervention ENS
-  Zone d'observation ENS

### PROPRIETE

-  COMMUNE DE COGNIN LES GORGES

0 0,25 0,5 1 Kilometers

Prochaine étape

Concertation et compléments du diagnostic

entretiens avec les propriétaires, usagers et gestionnaires  
: témoignages, avis, envies

